

Conditions de l'offre commerciale Préfon-Vie Responsable*

Du 01/04/23 au 30/06/23

*Préfon-Vie Responsable est proposé par Préfon Distribution. Préfon-Vie Responsable est un contrat d'assurance-vie individuel de type multisupport, géré par Suravenir, entreprise régie par le Code des assurances. SURAVENIR est une Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital entièrement libéré de 1 235 000 000€. Siège social : 232, rue Général Paulet - BP 103 - 29 802 BREST CEDEX 9. Société mixte régie par le code des assurances. SIREN 330 033 127 RCS BREST. SURAVENIR est une société soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) (4 Place de Budapest- CS 92459 - 75 436 Paris cedex 09). Le contrat propose une gestion sous mandat conseillé par FEDERAL FINANCE GESTION, SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 6 500 000 euros. Siège social : 1, allée Louis Lichou - 29480 LE RELECQ-KERHUON. Siren 378 135 610 RCS Brest – Agrément de l'Autorité des Marchés Financiers n° GP 04/006 du 22 mars 2004. TVA : FR 87 378 135 610. Le document d'informations clés du contrat d'assurance-vie Préfon-Vie Responsable contient les informations essentielles de ce contrat. Vous pouvez vous procurer ce document auprès de Suravenir ou en vous rendant sur le site suravenir.fr.

Offre promotionnelle valable uniquement dans le cadre d'une première souscription au contrat Préfon-Vie Responsable en gestion sous mandat ou en gestion libre avec un versement initial net de 1 000 euros minimum. Ce versement initial doit être investi à 40 % minimum **en unités de compte, non garanties en capital. L'accès à l'investissement donnant droit à prime est subordonné au niveau de risque que l'adhérent est en mesure de supporter. Offre valable du 01/04 au 30/06/2023, la date de réception de la demande (accompagnée du coupon de l'offre) faisant foi. Une seule offre par personne. En gestion sous mandat, Préfon versera la prime sur le compte bancaire du client dans les trois mois suivant la validation du dossier de souscription. En gestion libre, la prime sera versée dans les trois mois suivant la validation du dossier de souscription, sur le contrat d'assurance-vie à 100% sur l'unité de compte choisie par le client (attention, si celui-ci choisit une SCPI, une annexe de souscription est à joindre à la demande d'adhésion), ou à défaut sur le support Federal Obligations Court Terme ESG P (Code ISIN : FR0013332624). Les unités de compte présentent un risque de perte en capital.

Document publicitaire dépourvu de valeur contractuelle